

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 FEVRIER 2015

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 26 Février, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : THEVENET André (Pouvoir à DONGUY Roger), JACQUET Gérard, CHARPIGNY Mathilde, LAURENT Jérôme (pouvoir à ALBANESE Dorothee). Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

COMMUNE DE ROMENAY – ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 / COMPTE DE GESTION 2014 / AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2014

- COMMUNE de ROMENAY : a approuvé à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat 2014

- ASSAINISSEMENT : a approuvé à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat 2014

CONSULTATION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE PREFINANCEMENT POUR LA RENOVATION DE LA SALLE DES FETES AVEC EXTENSION POUR LA CREATION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES – ETUDE DES PROPOSITIONS

- a décidé, par 13 voix pour le CACE et 4 voix pour le Crédit Mutuel, de retenir la proposition du Crédit Agricole Centre-Est – 71470 ROMENAY pour un montant de 300 000 € (Durée : 12 mois / Taux : 1.4550 % / Echéance : capital IN FINE et intérêts trimestriels à terme échu / Frais dossier : 300€)

- autorise M. le Maire à valider ladite offre et signer tous les documents s'y rapportant.

M.A.P.A. – MISSIONS DE CONTROLE (DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX – MISSIONS L, LE, SEI, HAND et HAND CO – MISSION SPS) DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION DE LA SALLE DES FETES ET DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'IMMEUBLE CHEVAUCHET – RESULTAT DE LA NOUVELLE CONSULTATION ET ETUDE DES DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de l'Entreprise SOCOTEC – 71880 CHATENOY LE ROYAL d'un montant total de 7870.00 € HT soit 9444.00 € TTC pour l'ensemble des missions.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à valider l'offre et passer la commande.

PROJET DE LOTISSEMENT AU LIEUDIT « LES BENOITS » SUR UN TERRAIN COMMUNAL :

➤ PRESENTATION DES SCENARIOS (SUITE A LA PRECEDENTE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29.01.2015)

- a pris connaissance des différents scénarios.

➤ CHOIX D'UN SCENARIO ET D'UN « NOM » POUR CETTE OPERATION ET AVIS SUR LA CANDIDATURE DE LA SEMCODA

- a décidé par 16 voix pour et 1 abstention de retenir le scénario projetant la construction de 15 logements via un bail avec la SEMCODA.

LOTISSEMENT SENIOR SEMCODA EN COURS DE CONSTRUCTION : CHOIX DE LA DENOMINATION DU LOTISSEMENT

- a décidé à l'unanimité de choisir la dénomination suivante : « Lotissement Lou Pérédi »

CONSULTATION POUR LA SIGNALÉTIQUE AUX INTERSECTIONS ENTRE LA RUE DES JARDINS, LA RUE DU MOULIN, LA RUE JEAN JAURES ET LA RUE NOUVELLE (STOPS) ET PANNEAUX DIRECTIONNELS (ITINERAIRE CONSEILLES) – ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise SES Nouvelle – 69120 VAULX-EN-VELIN d'un montant total de 1614.38 € HT soit 1937.26 € TTC pour la fourniture de 8 panneaux STOP et 2 panneaux directionnels + fixations et supports.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à valider l'offre et passer la commande.

CONSULTATION POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES CHAUDIERES DANS LES DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX – ETUDE DE DEVIS

- a décidé de surseoir à statuer.

CONSULTATION POUR LE CHANGEMENT DES POMPES DE RELEVAGE A L'ETANG DE LA CHAGNE – ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise PIERAUT ELECTRICITE – 39160 SAINT AMOUR d'un montant total de 3278.32 € HT soit 3933.98 € TTC.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à valider ladite offre et passer la commande.

REFLEXION SUR LE SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE A COMPTEUR DE SEPTEMBRE 2015 :

➤ PROJET DE COURRIER DE COMMUNICATION DESTINE AUX PARENTS D'ELEVES

- a validé à l'unanimité le projet d'envoi d'un courrier, a demandé au Maire de faire le point avec le conseil d'école pour finaliser ledit courrier.

➤ **PRESENTATION D'UN BUDGET PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT / D'ACTIVITES POUR L'ECOLE**

- a décidé de surseoir à statuer dans l'attente d'éléments complémentaires.

➤ **DEBAT SUR LA GRATUITE (OU NON) OU LA BAISSSE DES TARIFS DU SERVICE DE GARDERIE PERISCOLAIRE**

- a débattu sur les modifications possibles de tarifs.

AVANCEMENT DE GRADE A L'ANCIENNETE DE M. Frédéric PONT : DELIBERATION POUR LA CREATION DE POSTE EN QUALITE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ère} CLASSE A COMPTER DU 23.09.2015

- a décidé, à l'unanimité, de créer à compter du 23.09.2015 un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe (35H) et de supprimer à la même date le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe (35H).

AVANCEMENT DE GRADE A L'ANCIENNETE DE Mme Karen D'ALASCIO : DELIBERATION POUR LA CREATION DE POSTE EN QUALITE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{ère} CLASSE A COMPTER DU 01.11.2015

- a décidé à l'unanimité, de créer à compter du 01.11.2015 un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe (35H) et de supprimer à la même date le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe (35H).

REGULATION DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (DESHERBAGE) : RAPPEL SUR LES CRITERES ET LES MODALITES D'ELIMINATION DES OUVRAGES ET VALIDATION DU LISTING DES OUVRAGES A DESHERBER

- a validé à l'unanimité le listing des ouvrages à désherber.

ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES LES 22 ET 29 MARS 2015 : TENUE DU BUREAU DE VOTE

- a défini les permanences pour la tenue du bureau de vote lors des élections départementales (22 et 29 mars 2015).

PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITES DU SYDESL POUR L'ANNEE 2013

- a pris connaissance du bilan d'activités du SYDESL relatif à l'année 2013.

AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par M. DUVAL Raphaël pour le changement d'une porte d'entrée principale sur sa propriété au lieudit « 10, Rue Nouvelle ».

PROJET DE BAIL PROFESSIONNEL ENTRE LA COMMUNE ET LA SCP PERRAULT ET PERE POUR LA LOCATION DE LA PIECE SITUEE AU-DESSUS DE LA PORTE D'ORIENT

- a décidé à l'unanimité de louer à la SCP PERRAULT ET PERE – 71290 CUISERY la pièce située à l'étage de la Porte d'Orient pour une période de trois ans allant du 01.04.2015 au 31.03.2018.

- a fixé le loyer à 50 € par mois.

- autorise M. le Maire à signer le bail à intervenir (bail professionnel).

MANDATEMENT NON EXCLUSIF DE L'AGENCE NEGOCITY POUR LA VENTE D'UN LOT AU LIEUDIT « LA VERCHERE » ET LA VENTE DE 7 LOTS AU LOTISSEMENT « LES GUIBLANCHES 3 »

- a décidé de mandater l'agence NEGOCITY – 21250 SEURRE (mandat de vente sans exclusivité) afin de vendre les sept lots de terrain communal du Lotissement « Les Guiblanches 3 » ainsi qu'un lot de terrain communal au lieudit « La Verchère ».

A PRIS CONNAISSANCE :

- du courrier de M. le Préfet de Saône-et-Loire adressé au Président de l'AFR de Romenay

- du courrier de Mme Marie-Claire CHANU adressé au Conseil Municipal

- de l'avis du Service des Domaines sur l'acquisition de terrain auprès de M. FAVRE André pour le futur EHPAD

- du renouvellement des temps partiels de travail de Mmes FARRIS Sandrine et D'ALASCIO Karen (80%) à compter du 01.03.2015

- de la demande de la Société des Arts de Romenay pour le renouvellement de la mise à disposition par la commune pour 2015 de la Galerie des arts et du Lavoir

- de l'absence de subvention du Conseil Général de S. et L. et du Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du projet de rénovation de la salle des fêtes Jean Deniset

- du bulletin municipal rétrospectif 2014

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE,
Didier GEROLT.

